

Procès-verbal du conseil d'écoles du 5 mars 2019

Etaient présents :

Mme Angélique CESSAC, directrice de l'école élémentaire
Mme Corinne TORNABENE, directrice de l'école maternelle
M. Rainui HUGON, IEN de la circonscription Haute-Vienne 1
Mme Sandra DEL DIN, adjointe à l'école élémentaire
M. Laurent VIDEAU, enseignant spécialisé du RASED
M. Emmanuel DEXET, maire de la commune
M. Guillaume RICHIGNAC, conseiller municipal
Mme Caroline MARY, conseillère municipale
Mme Janine RICHIGNAC, DDEN à l'école élémentaire
M. Jean-Baptiste GARDE, représentant titulaire des parents d'élèves pour l'école élémentaire
Mme Caroline LE SECH, représentant titulaire des parents d'élèves pour l'école élémentaire
Mme Catherine BEYLY LE SECH, représentante suppléante des parents d'élèves pour l'école élémentaire
Mme Patricia CHAUBENIT, représentante titulaire des parents d'élèves pour l'école maternelle
Mme Lise JACQUEMENT, représentante suppléante des parents d'élèves pour l'école maternelle
Mme Valérie POUYADOUX, employée communale
Mme Sylviane BOULESTEIX, employée communale

Etaient excusés :

Mme Marie-Christine FONMARTY, DDEN à l'école maternelle
Mme Nathalie VALLADE, représentante suppléante des parents d'élèves pour l'école élémentaire

Début de séance : 18h30

1- Effectifs : constats et prévisions

L'école élémentaire compte actuellement 41 élèves répartis de la façon suivante :

- CP/CE1 : 20 élèves (12 CP / 8 CE1)
- CE2/CM1/CM2 : 21 élèves (9 CE2 / 6 CM1 / 6 CM2) ; une élève de CM2 a changé d'école au mois de décembre.

Pour la rentrée 2019 :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
12	12	8	9	6	47

L'école maternelle compte actuellement 26 élèves répartis de la façon suivante

- PS : 7 élèves (2 arrivées en janvier, prévues)
- MS : 7 élèves
- GS : 12 élèves (dont un en situation de handicap accompagné par Mme PRESSOIR, AVS)

Pour la rentrée 2019 :

PS	MS	GS	TOTAL
9	7	7	23

2- Climat scolaire

A l'école élémentaire :

Plusieurs familles se sont adressées à M. Gardé, représentant des parents d'élèves, à ce sujet. Ce dernier a synthétisé les nombreuses questions ainsi : "Le 10 janvier 2019 des problèmes sont intervenus suite au comportement d'un groupe d'enfants envers leur institutrice remplaçante, puis entre eux. Depuis cette date, des attitudes violentes ont été rapportées à plusieurs reprises, mettant en péril le sentiment de sécurité nécessaire au bien-être à l'école de certains élèves.

Quelles sont les dispositions mises en place pour retrouver un climat scolaire plus serein au sein de l'école ?"

Mme Cessac présente le travail qui a été mené au sein de l'école pour améliorer le climat scolaire et qui constitue un avenant au projet d'école. Elle précise que ce travail sera mené sur le long terme.

M. Videau explique en quoi consistent les ateliers sur l'empathie proposés aux élèves de CE2/CM1/CM2.

M. l'Inspecteur précise ce que l'on met sous les termes « climat scolaire » : les ressentis qu'ont les usagers de l'école (les enfants, les enseignants, les parents). Il explique qu'il faut être en sécurité et se sentir bien pour apprendre à l'école. En travaillant sur les 7 facteurs comme cela est prévu, la situation va s'apaiser dans la durée. Il précise également qu'il est important d'avoir une cohérence dans la posture de tous les adultes. Il mentionne également que l'aménagement des espaces a une réelle incidence sur la réussite des élèves et le climat scolaire.

Les membres du conseil d'écoles soulignent unanimement la qualité du travail effectué.

Mme Chaubenit se demande si les règles en place sont les mêmes pour les deux écoles. En effet, certains élèves de la maternelle fréquentent la garderie au sein de l'école élémentaire. Il serait donc souhaitable que les règles soient les mêmes.

Elle fait également remarquer qu'il serait pertinent de faire se rencontrer les élèves de maternelle et de CP plus régulièrement. L'équipe enseignante est réceptive. Des événements ou activités peuvent s'y prêter (mais il se pose toujours la question du transport).

A l'école maternelle :

Même si nous n'avons pas à déplorer les comportements constatés à l'école du bourg (âge des enfants), nous pouvons constater une dégradation des attitudes des enfants les uns envers les autres et également vis-à-vis des adultes. Cette constatation ne concerne pas la majorité mais un nombre suffisant pour nous alerter sur l'évolution possible des actes agressifs, de manque de respect du matériel et de la personne (adultes et enfants). Nous avons mis en place un cahier du comportement pour chaque enfant, cahier qui part dans les familles chaque fois qu'un comportement nous semble dépasser la mesure... Nous avons constaté que certains parents sollicités répondent parfois par le déni ou l'ignorance du problème. Cette attitude est à déplorer. Avec M. Videau, membre du RASED, nous avons mis en place de manière hebdomadaire le jeu des trois figures.

3- Sorties et manifestations

A l'école élémentaire :

Sorties/manifestations effectuées :

- Fin du cycle natation à la piscine d'Aixe-sur-Vienne pour les élèves de CE2/CM1/CM2.
- 27.11.2018 : intervention sur le petit-déjeuner menée par la Ligue contre le cancer pour la classe de CP/CE1.
- 13.12.2018 : intervention de Pascale Masdieu, de la ferme Ane et Carotte, sur le temps de cantine, dans le cadre du programme « Automne gourmand ».
- 14.12.2018 : organisation d'un petit-déjeuner à l'école pour la classe de CP/CE1.
- 18.12.2018 : visionnage de « Yéti et compagnie » au cinéma pour les 2 classes.
- 20.12.2018 : goûter de Noël pour les deux classes.
- 21.12.2018 : repas de Noël.
- 22.01.2019 : concert JMF « Duologie » annulé suite à un problème de transport.
- 14.02.2019 : visite guidée sur le thème des vases et atelier de peinture sur porcelaine au musée Adrien Dubouché pour la classe de CP/CE1 (dans le cadre du parcours artistique et culturel).

Sorties/manifestations à venir :

- 18.03.2019 : intervention d'étudiants en santé dans les 2 classes pour travailler sur le lien entre activité physique et santé, dans le cadre du parcours éducatif de santé.
- 05.04.2019 : les deux classes fêteront le 100ème jour d'école (réalisation de défis et productions autour du nombre 100).
- 02.05.2019 : intervention sur le pain par Gaëtan Bourdon, dans le cadre du programme « Automne Gourmand ».
- 06.05.2019 : 2ème intervention de Pascale Masdieu sur le temps de cantine.
- 24.05.2019 : participation au festival « Faites des livres » à St Junien où la classe de CP/CE1 rencontrera Alan Mets, un auteur de littérature de jeunesse.

- en période 4, dans le cadre du parcours artistique et culturel, sortie à Puycheny pendant une journée : atelier modelage et réalisation d'un projet commun à toute l'école : deux épis de faïtage qui seront ensuite disposés à l'entrée de l'école.
Il y aura également un atelier en classe pour la classe de CP/CE1 pour que chaque élève modèle son propre vase (suite de la visite faite au Musée Adrien Dubouché).

- 21.06.2019 : journée multi-activités CM1/CM2/6ème au collège de Châlus.
- 28.06.2019 : accueil de la Mobilivre dans la cour de l'école.

- cycle orientation à l'espace Hermeline au mois de juin pour les 2 classes de l'école élémentaire.
- 01.07.2019 : les deux classes se rendront à la ferme Ane et Carotte pour préparer un repas à base des produits de la ferme (programme « Automne Gourmand »).
- goûter de fin d'année avec les familles au mois de juillet.
- 05.07.2019 : pique-nique au plan d'eau. Activité du matin à définir (accrobranche ?).

A l'école maternelle :

Réalisés :

*Ateliers des parents :

- Le 20/11/2018, Sandrine Chevrier est venue animer un atelier châtaignier. Elle a fait réaliser aux enfants des toupies et des chenilles. Elle avait apporté également un jeu de kaplas géants en bois de châtaignier. Chaque enfant est reparti avec un objet. Elle et son mari sont également venus lors de l'épisode neigeux pour réaliser des bonhommes de neige (avec éléments en châtaignier).
- Le 17/12/2018, Patricia Chaubenit est venue animer un atelier de décorations de Noël : couronnes, sapins en bouchons. Chaque enfant est reparti avec sa décoration
- Le 14/01/2019, Armelle Sauret est venue animer un atelier de réalisation de petits jardins d'hiver avec des plantes grasses. Chaque enfant est reparti avec son jardin en bocal.

Il faut souligner le fait que ces ateliers, accueillis avec enthousiasme par les enfants, ont requis beaucoup de préparation en amont de la part des mamans qui se sont impliquées. Nous les en remercions.

*Sorties :

- Le 17/12/2018 : cinéma de Noël au cinéma AREVI de St Yrieix la Perche : nous avons assisté à la projection d'une sélection de 3 dessins animés dont le principal est tiré d'un album de littérature jeunesse : « La chasse à l'ours ». Nous avons pu récupérer l'album en classe par l'entremise de notre bibliothécaire. Mme TORNABENE remercie Mme Armelle SAURET, pour sa grande disponibilité et pour la diligence dont elle fait preuve pour nous fournir les documents que nous lui demandons régulièrement.
- Sorties mensuelles à la médiathèque.

*Evénements :

- 20/11/18 : Goûter de Noël préparé par Laurence Bacar qui initie beaucoup de nouveautés en matière de cuisine. Elle cuisine souvent selon des thématiques et amène les enfants à découvrir de nouvelles saveurs, les fait goûter, deviner. La cantine est un lieu pédagogique au sein de l'école (nouvel an chinois, menu des petits monstres pour Halloween, ateliers cuisine avec les mamans, lundis verts, bugnes pour mardi gras, décoration de la cantine selon les événements et les saisons...).
- 21/12/2019 : Repas de Noël et venue du Père Noël en 4L ! Les enfants ont reçu de nombreux cadeaux collectifs (jeux éducatifs, château-fort, maison de poupée).
- 04/02/2019 : alerte incendie
- 07/02/19 : PPMS

Au programme :

*Ateliers des parents :

- Le 12/03 Cuisine (Lise Jacquement – chouquettes)
- Couture (Delphine Fayol)
- Masques de Carnaval (Laetitia Legrand)

*Sorties :

- 18 mars : exposition Bric à Brac tirée des albums de Maria Jalibert à la BFM de Beaubreuil (Limoges). Pique-nique au lac d'Uzurat (ou à la BFM si pluie). Armelle Sauret nous accompagnera.
- 1^{er} avril : spectacle d'ombres « Mange tes ronces » à la mégisserie à Saint-Junien.
- Mini-Golf et parcours dans les arbres.

*Evénements :

- 20 ou 21 mars : Intervention sur l'hygiène et l'alimentation (Equipe de service sanitaire de l'université de Limoges).
- 28 mars 2019 : La grande lessive, activité artistique, cette année sur le thème « De la couleur ! ».
- 25 juin : accueil de la Mobilivre.
- Préparation du spectacle de fin d'année
- Fabrication de pain en classe

Mme TORNABENE remercie l'Amicale scolaire pour le financement de tous ces projets et la commune pour le financement des transports

Projets liés à l'Amicale Scolaire :

- fête d'Halloween le 3 novembre 2018
- vente de chocolats de Noël en novembre/décembre
- calendrier 2019 en vente au mois de décembre
- participation à un marché de Noël le 9 décembre 2018
- vente de madeleines Bijou en octobre/novembre et probablement en avril
- dessous de plats avec les dessins des enfants en vente au mois de mars 2019
- loto : 30 mars 2019
- spectacle des écoles et kermesse le vendredi 14 juin 2019
- organisation d'un « vide ta chambre - vide-grenier » : 26 mai 2019

4-Equipements et travaux :

A l'école élémentaire :

Travaux effectués et équipement obtenu

- Du matériel flexible a commencé à être acheté grâce à l'Amicale scolaire (un ballon, un élastique, des balles anti-stress) ainsi que du matériel pour aménager la classe du milieu (des coussins).

Travaux et équipement demandés

- L'équipe enseignante demande à nouveau à ce qu'une cloche soit installée au niveau du préau pour sonner la fin des récréations. M. le Maire fait remarquer qu'il ne faudrait pas que cette cloche puisse être sonnée à n'importe quel moment. Nous pouvons envisager la mise en place d'une sonnerie.

- Mme Cessac demande s'il est possible d'installer un panneau d'affichage sous le préau. Il faudrait qu'il soit vitré pour résister au vent et à la pluie. M. le Maire répond que cela ne pose pas de problème.

- L'équipe enseignante demande s'il sera possible de bénéficier d'un budget supplémentaire pour pouvoir aménager la classe du milieu et acheter davantage de matériel flexible si nous constatons des effets bénéfiques. M. Dexet indique qu'il faudra voir en fonction du budget. Mme Beyly le Sech précise que l'Amicale devrait également pouvoir participer à cet investissement.

M. le Maire explique qu'un appel d'offres a été lancé pour la mise en accessibilité de l'école élémentaire. Le but étant que les travaux commencent au mois de juillet pour que tout soit opérationnel à la rentrée de septembre 2019 (visiophones, alarmes...).

A l'école maternelle :

La machine à laver, qui faisait court-circuit, a été changée.

La chaudière a été réparée. Il y a eu un incident ce matin mais qui a été très vite réglé.

Nous soulignons la grande réactivité de l'équipe des employés communaux qui intervient au plus vite.

5- Questions diverses :

A l'école élémentaire :

1- "Les enfants sont-ils parfois punis de sport ? Si oui, le sport n'est-il pas une matière, à part entière, au même titre que les autres matières apprises à l'école ?"

La privation d'un enseignement ne fait pas partie des sanctions pratiquées à l'école.

Toutefois, sans que cela ne soit une punition, certains enfants ont manqué des séances de piscine car ils n'avaient pas leur tenue. Il peut également arriver que des élèves soient « écartés » de l'activité quelques minutes si leur comportement le nécessite.

2- "Les enfants sont-ils parfois punis de récréation ? Cela-est-il autorisé par l'Inspection ?"

Il arrive que des enfants soient privés d'une partie de la récréation. Cela fait partie des sanctions autorisées. Mais cela reste plutôt rare.

3- « Pourquoi ne pas faire sport dans la salle des Associations ou salle des fêtes les jours d'hiver ou quand il ne fait pas beau ? L'Amicale pourrait financer l'achat de tapis ou autres matériels qui seront utilisés comme dans un gymnase. »

C'est une question pertinente. C'est une possibilité qui existe en effet mais que nous ne mettons pas en œuvre pour les raisons suivantes :

- 1- Cela demande du temps de préparer le matériel, se rendre à la salle des fêtes, installer les ateliers, pratiquer, ranger et revenir à l'école.
- 2- Le parquet de la salle des fêtes est très glissant, ce qui peut générer des chutes. Il y a quelques années, nous y avons fait un cycle gymnastique et malheureusement, les tapis comme les élèves glissaient sur le parquet.

A l'école maternelle :

Patricia CHAUBENIT demande à M. le Maire si, compte-tenu de la baisse des effectifs annoncée, Mme Magali CHABAUD sera maintenue sur son poste. M. le Maire répond que le personnel en place actuellement sera maintenu pour permettre le bon fonctionnement de l'école maternelle.

Mme CHAUBENIT interpelle M. le Maire sur la tarification des transports scolaires qui met en évidence une différence de tarification non proportionnelle à la distance parcourue. M. Dexet rappelle qu'aujourd'hui, la tarification du transport scolaire incombe à la Région et précise que la commune prend en charge 50% des sommes dues par enfant et que Bussière-Galant est la seule commune alentour à faire ce geste en direction des familles.

La Région souhaite une harmonisation de cette tarification applicable à l'ensemble des communes.

Voici les propositions faites aux communes :

*Tarification faite en fonction du Quotient Familial, pour les enfants empruntant le transport scolaire pour se rendre à l'école et habitant à plus de 3 kilomètres de l'école. Cette tarification, selon le Quotient Familial, sera divisée en 5 niveaux (pour ordre d'idée, les sommes dues iront de 30 € à 150 € par an et par enfant, en fonction du Quotient Familial).

*Tarification unique pour les enfants empruntant le transport scolaire pour se rendre à l'école et habitant à moins de 3 kilomètres de l'école. Le coût, par an et par enfant, serait de 195 €.

*Tarification spéciale pour les enfants utilisant la navette pour se rendre de l'école maternelle à la garderie (située dans l'enceinte de l'école du bourg) mais n'utilisant pas le transport scolaire pour se rendre du domicile à l'école. Le coût serait de 30 € par an et par enfant.

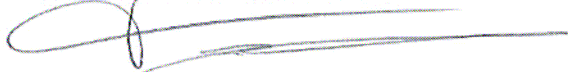
La commune est aujourd'hui dans l'attente de confirmation de ces nouvelles dispositions proposées par le Conseil Régional pour décider des sommes qui seront accordées aux familles dans le cadre de l'aide aux transports scolaires.

Avant de clore le conseil d'école, Mme Cessac indique que le rectorat ne procédera pas au recrutement de services civiques. La personne qui était intéressée pour accomplir cette mission au sein de l'école élémentaire ne pourra donc pas intervenir.

Fin de séance : 20 h 35

Secrétaire de séance pour l'école maternelle

Mme Corinne TORNABENE



Secrétaire de séance pour l'école élémentaire
et présidente du conseil d'école

Mme Angélique CESSAC

